

BANQUES :

Que se passerait-il si François Hollande devait trouver 180 milliards d'euros du jour au lendemain ?

La loi sur les banques revient bientôt à l'Assemblée. Hélas, tout laisse craindre une réforme au rabais, une "retouche cosmétique" qui ne réglerait aucun problème :

1. L'économie réelle ne serait **pas protégée d'un possible Tsunami** sur les marchés financiers. Malgré la crise en Italie, malgré Chypre, malgré tous les nuages qui s'accumulent sur l'économie mondiale (en Chine, la dette privée dépasse les 150% du PIB), certains veulent croire que la crise est derrière nous. C'est totalement faux. Il est urgent de protéger les citoyens et l'économie réelle de la prochaine crise financière.

2. La loi en cours de discussion prévoit seulement de filialiser une infime partie des activités des banques. Le PDG de la Société Générale a reconnu que cela concernerait moins de 1% de l'activité de sa banque ! Hélas, une telle filialisation ne règle rien : en 2008, le numéro 1 mondial de l'assurance, AIG, a été coulé par une micro-filiale basée à Paris qui avait accumulé suffisamment de risques pour faire chuter l'ensemble du groupe ! Le gouvernement américain a dû trouver en urgence 180.000.000.000 dollars... **Que se passerait-il en France et en Europe si le gouvernement devait trouver en urgence 180 milliards à cause de la faillite d'une grande banque ?**

La solution, c'est la **séparation complète** des activités de dépôts et des activités spéculatives. C'est une des premières réformes imposées par le président Roosevelt en 1933. C'est comme cela qu'a fonctionné le système bancaire de tous nos pays jusqu'en 1984, ce qui prouve la faisabilité et le bien-fondé de cette solution.

BANQUE DE FRANCE

€

Somme en toutes lettres : cent quatre-vingts milliards
d'euros

180.000.000.000,00

A: faillite "BNP Paribas"

Fait à : Paris Le : 15/07/2014


François Hollande

« Dans la loi française, le message est évident : **en cas de problème, le contribuable paiera !** écrit Jean-Marc Vittori dans *Les Echos* du 25 mars. La loi allemande, au contraire, prévoit un passage à la casserole de tous les créanciers et, en prime, des peines de prison pour les banquiers qui auraient mal géré les risques d'une maison en faillite. Ne parlons pas de l'Italie, où le gouverneur de la banque centrale demande aux banques dans le rouge de ne pas verser de dividendes. Ou de l'Espagne, qui veut faire voter les actionnaires sur la paie des banquiers. »

A Londres, le ministre des Finances, George Osborne, veut « électrifier la cloison entre banques de dépôt et banques d'affaires ». « **La colère de la population est réelle.** Il faut opérer une séparation totale entre banque de détail et banque d'investissement et pas juste un cloisonnement » a affirmé le Ministre en acceptant de durcir sa réforme comme le lui demandait la commission parlementaire (AFP 4 février 2013).

La gauche française est-elle moins ambitieuse que la droite anglaise ou que la droite allemande ?

« C'est comme si la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat avait été rédigée par les évêques » pouvait-on lire dans *Libération* le 4 février. « Le projet de réforme fait sourire tout le monde dans les salles de marché" affirmait *Capital* en février 2013. Faut-il en rire ou en pleurer ?

Quand on voit comment la crise chypriote (il fallait trouver 7 milliards *seulement*) a ébranlé toute l'Europe, que se passerait-il si la France devait trouver en urgence 180 milliards comme les USA ont dû le faire après la chute d'AIG ?

Les conséquences économiques d'une non-séparation peuvent être dramatiques. Mais quelles en seraient les conséquences politiques ?

« Mon véritable adversaire, c'est le monde de la finance » affirmait François Hollande au Bourget. « La première décision à prendre, c'est de séparer ce qui relève du crédit, du dépôt, du service à l'économie, de ce qui appartient aux opérations de spéculation. **Cette séparation sera faite. Ce sera terminé !**»

Nous le savons tous : renoncer à une vraie séparation des banques serait vécu comme une trahison par un grand nombre d'électeurs.

Il n'est pas trop tard pour améliorer la loi. En Angleterre, ce sont les députés qui ont poussé le gouvernement à muscler la loi. Pourquoi les députés ne font-ils pas de même en France ?